



## Ligue de Golf des Hauts de France

### TROPHEE SENIORS / SENIORS 2 DU GOLF DE REBETZ 2025

Jeudi 10 et vendredi 11 juillet 2025

#### *Règlement de l'épreuve*

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1 **Formule de jeu** : 36 trous Stroke-play brut, 18 trous par jour

Article 2 **Conditions de participations** : les joueurs doivent répondre à l'ensemble des critères suivants

- être licencié à la FFGolf et s'être acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue et les joueurs doivent être âgés de 50 ans ou 60 ans pour les seniors 2 la veille de l'épreuve soit le 9 juillet 2025.

- avoir fait enregistrer son certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition

(Ou avoir répondu négativement au questionnaire de santé afin de prolonger le certificat médical 2025) à la date limite de l'inscription.

- pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf (réf : Vademecum 2025)

Article 3 **Déroulement de l'épreuve** :

- mercredi 09 juillet : parcours d'entraînement

- jeudi 10 juillet : 1<sup>er</sup> tour

- vendredi 11 juillet : 2<sup>ème</sup> tour

Article 4 **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :

Une série Dames : Départs *marques rouges*

Une série Messieurs : Départs *marques jaunes*

Le nombre total des engagés sera limité à 144 joueurs incluant 39 Dames minimum et 14 Wild Cards maximum.

Les joueurs seront retenus :

- 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées es par ordre des index a la date de clôture des inscriptions.
- par ordre du Mérite National Seniors,
- par ordre des index a la date de clôture des inscriptions,

- par ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

Le club a la possibilité de réserver des places dames et messieurs pour des joueuses et joueurs ne figurant pas au mérite.

#### Article 5 **Droit d'engagement** : journée d'entraînement comprise

Non membre du Golf de Rebetz : 90 euros

Membre du Golf de Rebetz : 45 euros

#### Article 6 **Les inscriptions**

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au Golf de Rebetz pour le 26 Juin à 18h au plus tard accompagné du droit d'engagement. (Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement).

Golf de Rebetz, rue de Noailles, 60240 Chaumont en Vexin. Tél :03 44 49 15 54. [www.rebetz.com](http://www.rebetz.com)

#### Article 7 **Les départs** : ils se feront du tee 1

Le 1<sup>er</sup> tour se jouera par blocs (cf Vademecum fédéral)

Le 2<sup>ième</sup> tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du premier tour, Dames et Messieurs séparément.

L'intervalle des départs sera de 11 minutes.

Les horaires de départ seront affichés sur le site du Golf de Rebetz : [www.rebetz.com](http://www.rebetz.com)

#### Article 8 **Départage**

Play-off « trou par trou » pour la 1<sup>ère</sup> place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les trous 9,6,3 et derniers trous.

#### Article 9 **Remise des prix**

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le vendredi 11 juillet à 18h au Club House.

Seront récompensés :

-Série Dames : 3 prix Brut

-Série Messieurs : 3 prix Brut

-Série Séniors 2 : 2 prix Brut

#### Article 10 : **Comité de l'épreuve**

- Arbitre :